

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'AUTUN

D E C I S I O N

Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de remplacement de 8 fenêtres et 6 volets roulants à l'Espace Sport Nature.

N° 058/2026-MP

Le Maire de la Ville d'Autun,

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et suivants ;

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 05 juillet 2020, rendue exécutoire le 06 juillet 2020, qui donne délégation à Monsieur le Maire d'Autun pour une partie des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'alinéa 4 de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'analyse ;

Article 1 : ATTRIBUE le marché à procédure adaptée pour les travaux de remplacement de huit fenêtres et de six volets roulants à l'espace Sport et Nature à l'entreprise AEB MENUISERIE - Parc d'activités Saint Andoche - BP 55 - 71402 AUTUN, pour un montant de 33 345,00 € HT / 40 014,00 € TTC.

Article 2 : AUTORISE la signature du marché et des éventuelles modifications qui pourraient intervenir conformément à la réglementation applicable aux marchés publics.

Article 3 : PRECISE que la présente décision sera communiquée aux membres du conseil municipal à la faveur d'une prochaine réunion.

Autun, le 10 mars 2026

Le Maire

Vincent CHAUVET

